

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE HARRICANA
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

PROCÈS-VERBAL DU 7 OCTOBRE 2014

Session ordinaire du conseil d'établissement de l'école Sainte-Thérèse tenue Amos, le sept octobre deux mille quatorze à dix-neuf heures trente.

PRÉSENCES

M^{mes} Guylaine Loïselle
Line Caron
Isabelle Petit
Céline Goulet
Josée Dubé
Mélissa Robert
Yolaine Lavoie
Ginette Noël
Sylvette Caron

MM. Michel Picard
Denis Pearson
André Brousseau
Yoland Nadon

ABSENCES

M^{me} Josée Delisle
Marc-André Boucher

**OUVERTURE DE LA
SÉANCE, SALUTATIONS
ET PRÉSENCES**

Mot de bienvenue du directeur qui souhaite la bienvenue aux parents.

**LECTURE ET ADOPTION
DE
L'ORDRE DU JOUR**

Monsieur Picard en fait la lecture.

CE-0459-14
madame Josée Dubé,
adopté.

IL EST RÉSOLU sur proposition de
QUE l'ordre du jour de cette réunion soit et est

ADOPTÉE

**ADOPTION DU PROCÈS-
VERBAL DE LA RÉUNION
RÉGULIÈRE DU 10 JUIN
2014**

CE-0460-14
madame Ginette Noël,
tel que rédigé.

IL EST RÉSOLU sur proposition de
QUE le procès-verbal du 10 juin 2014 soit adopté

ADOPTÉE

INFORMATION ET CORRESPONDANCE

M. Picard informe les membres du CE qu'il a reçu un avis du conseil supérieur de l'éducation sur l'amélioration de l'enseignement de l'anglais. Cet avis est disponible pour consultation.

ÉLECTION AUX DIFFÉRENTS POSTES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Mesdames Josée Dubé, Lyne Caron et Ginette Noël sont élues pour les postes de deux ans, monsieur André Brousseau reçoit le poste pour une année et mesdames Mélissa Robert et Yolaine Lavoie agiront à titre de représentantes de la communauté.

Élections aux postes de présidence, vice-présidence, secrétariat, délégué au comité de parents, représentants des parents (3) pour deux ans, un pour un an et ceux de la communauté pour un an;

Poste de président

Monsieur Denis Pearson se propose comme président.
Aucune autre personne n'aspire à cette fonction.
Monsieur Pearson est élu.

Poste de vice-président

Monsieur Denis Pearson propose monsieur André Brousseau comme vice-présidente.
Aucune autre proposition.
Monsieur Brousseau est élu.

Déléguée au comité de parents

Madame Josée Dubé se propose comme déléguée au comité de parents.
Aucune autre proposition.
Madame Dubé est élue.

Le directeur demande que nous puissions nommer des substituts à madame Dubé afin d'être représentés à ce comité et qu'il y ait plus facilement quorum.

Madame Lyne Caron agira à titre de substitut.

C'est madame Dubé qui la contactera, si elle ne peut se présenter à sa rencontre.

Poste de secrétaire

Le directeur, monsieur Michel Picard continuera d'agir comme secrétaire.

Fin des élections. Nous félicitons les heureux élus.

DÉNONCIATIONS D'INTÉRÊT (ART. 70)

Dénonciation d'intérêt (art. 70)

Le directeur explique ce que cette déclaration signifie. Il s'agit de tout intérêt que pourrait obtenir un membre du CE par une décision qui pourrait lui être favorable. Il est important qu'il avise les membres de sa position à cet égard si ça arrivait. Le directeur donne comme exemple, un contrat comme le déneigement, la pelouse.

ASPECTS GÉNÉRAUX :

RÈGLES DE RÉGIE INTERNE, HEURE ET DATE DES RENCONTRES

Monsieur Picard fera parvenir un document de travail aux membres pour que nous préparions nos règles de régie interne.

Voici les dates des prochaines rencontres :

Mardi 9 décembre 2014

Mardi 17 février 2015

Mardi 21 avril 2015

Mardi 9 juin 2015

Toutes les réunions sont à 19 h 30, sauf la dernière au mois de juin qui se tiendra à 18 h au Salon du lecteur du Chat'O s'il est disponible.

APPROBATION DES ACTIVITÉS ET DES CHANGEMENTS À L'HORAIRE

Le directeur explique le fonctionnement par courriel qui permet d'avoir le l'avis des membres du CE lorsqu'une demande lui est acheminée. Le fonctionnement efficace sera maintenu en 2014-2015.

CE-0461-14 IL EST RÉSOLU sur proposition de monsieur André Brousseau, QUE le fonctionnement de l'an passé (par courriel) soit poursuivi pour l'approbation, car les réunions sont espacées de deux mois.

APPROUVÉE

RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES :

APPROUVER LES PRÊTS DE LOCAUX POUR 2014-2015

Nous avons reçu deux demandes : monsieur Gaétan Roberge avec la chorale de l'Amitié, ainsi que des Piccolos.

CE-0462-14 IL EST RÉSOLU sur proposition de Monsieur Yoland Nadon, QUE les deux demandes soient approuvées.

APPROUVÉE

BUDGET DE FONCTIONNEMENT (ART. 95)

Le directeur indique que le montant de 500 \$ est disponible au CE pour les dépenses courantes : frais de déplacement, si le lieu de résidence est à plus de 5 kilomètres et frais de gardiennage de 9 \$ pour la soirée au besoin. Il invite les gens à remplir le formulaire s'ils le désirent. Il est disponible au secrétariat. Pour le reste de l'argent, il est de coutume que le repas de juin (mais pas la boisson) soit payé par ce budget.

CE-0463-14 IL EST RÉSOLU sur proposition de madame Josée Dubé, QUE le budget de fonctionnement soit approuvé.

APPROUVÉE

AUTRES

Fonctionnement de la cafétéria

Monsieur Person se questionne sur le fonctionnement de la cafétéria depuis le début de l'année avec monsieur Viel. Madame Loiselle rassure tous les parents en mentionnant que les premiers jours le service était plus lent, mais que des ajustements ont été faits et que cela va mieux. Il y a encore des modifications à faire au niveau de la grosseur des portions, trop grosses au début et trop petites maintenant, à suivre.

Accès sécurisés

Les membres discutent des bienfaits et des inconvénients des portes barrées ou non.

PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre se tiendra le 9 décembre 2014.

**ÉVALUATION ET
CLÔTURE DE
L'ASSEMBLÉE**

CE-0422-13

madame Isabelle Petit,

IL EST RÉSOLU sur proposition de

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉE

Il est 20 h 35.

Denis Pearson, président

Michel Picard, secrétaire